

# CONSEIL DE COLLEGE DES SCIENCES DE LA SANTE

Date : MERCREDI 1<sup>er</sup> FEVRIER 2023

Salle Henri Bricaud - Visioconférence Zoom

---

**Direction et animation** : Pr Jean-Luc Pellegrin, directeur du collège des sciences de la santé.

**Présents** : Pr Pierre Dubus, Pr Nicolas Sevenet, Pr Ahmadou Alioum, Dr Jean-Benoît Corcuff, Pr Isabelle Bestel, Pr Laurence Bordenave, Pr Edith Chevret, Pr Pierre Joly, Pr Corinne Arpin, Dr Alexandra Gaubert, Dr Noémie Duclos, Dr Isabelle Passagne, Dr Matthieu Sibé, Mme Françoise Jeanson, Mme Séverine Barandon, Mme Muriel Szarzynski, Mme Corinne Jeandonnet, M. Etienne Delamarre, M. Romain Brégéras, Mme Ilana Rabet, M. Maxime Fayard, M. Soren Duprieu, M. Lucas Rollin, Mme Marie Escoubet, M. Ilan Rakotondrainy, M. Théo Maurin, Mme Nina Fourche.

**Excusés** : M. Benoît Elleboode (président), Pr Simone Mathoulin-Pélissier, Pr Marie-José Boileau, Dr Mireille Canal-Raffin, Dr Nicolas Salamon.

**Participant es qualité et secrétariat de séance** : Mme Véronique Chassaing, Mme Emilie Méry, Mme Estelle Narran-Méallars.

---

*Le professeur Pellegrin ouvre la séance en indiquant que le relevé de conclusions du dernier conseil de collège n'a pas pu être finalisé. Il sera soumis à approbation au conseil du mois de mars 2023.*

## FORMATIONS

---

- **Capacités d'accueil MMOP-K / Internationaux / Paramédical**

Le Professeur Pellegrin présente les capacités d'accueil à l'entrée en MMOP-K pour l'année 2023/24, en rappelant celles qui avaient été approuvées pour l'entrée en MMOP-K l'année 2022/23. Il indique que ces capacités d'accueil doivent être transmises à l'ARS puis au MESR après avoir été approuvées par le CA de l'université.

Il indique également qu'il lui semble que cette année, les composantes ne devraient pas avoir besoin de recourir à la reversion de places entre les parcours PASS / LAS1 et LAS2-3 / 2<sup>ème</sup> chance de PASS.

Collège Sciences de la santé

Il attire l'attention des conseillers sur le fait que les capacités d'accueil proposées à l'entrée en MMOP-K l'année 2023/2024, augmentent légèrement en médecine (420 places contre 410 précédemment).

Concernant la filière pharmacie, le nombre de places offertes aux passerelles tardives a été augmenté de façon significative.

La filière odontologie a ouvert un nombre significatif de places supplémentaires, répondant ainsi à l'injonction de l'ARS, qui s'est engagée par ailleurs à financer les locaux permettant d'accueillir ces étudiants supplémentaires.

Les capacités d'accueil en maïeutique et masso-kinésithérapie sont également présentées, suivies de celles du Pacifique sud. A ce titre, le Pr Dubus demande à ce que le document présenté soit légèrement modifié de manière à préciser que la capacité d'accueil s'adresse à des étudiants qui ont validé « 120 ECTS **et +** » plutôt que « 120 ECTS ».

Pour rappel, la capacité d'accueil est fixée par arrêté du MESR, sur proposition du conseil régional de Nouvelle Aquitaine. Les différentes écoles de la région souhaitant ne pas modifier leurs capacités d'accueil respectives, la proposition reste inchangée depuis plusieurs années.

La réglementation en vigueur exigeant que la projection des capacités d'accueil dans les filières médicales soit votée pour deux années successives, le Professeur Pellegrin présente la proposition qui sera faite aux tutelles l'année 2024/2025.

Il présente également la projection des capacités d'accueil faite par les composantes concernées jusqu'à 2027/2028.

***Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux capacités d'accueil ainsi présentées.***

- **Calendriers MMOP-K PASS / LAS**

Le Professeur Pellegrin présente les calendriers de candidatures en MMOP-K pour les PASS et les LAS, indiquant les dates butoirs de toutes les échéances.

***Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux calendriers ainsi présentés.***

- **Appel à projets « Favoriser la réussite étudiante » : Pharm'ANIM**

Le Professeur Pellegrin propose au Professeur Sevenet de présenter, pour information, la réponse faite par l'UFR de pharmacie à l'appel à projets lancé par la région Nouvelle-Aquitaine. Ce projet, porté par le Professeur Véronique Michel, est un projet inter-universitaire (collaboration avec les universités de Poitiers et Limoges), et mené par une équipe très investie.

L'objectif est de développer une plateforme de travaux pratiques virtuels en expérimentation animale pour les étudiants en pharmacie.

Collège Sciences de la santé

Le Professeur Sevenet explique que l'expérimentation animale ne peut plus règlementairement être menée à l'université. Le Professeur Véronique Michel a construit un projet numérique permettant aux étudiants de continuer à être formés sur le sujet. Ce projet a d'ailleurs reçu un accueil favorable de la CFVU, qui propose que l'université de Bordeaux le soutienne financièrement à hauteur de 50 000 €. L'UFR de pharmacie de son côté, s'est positionnée sur un apport en autofinancement de 40 000 €.

- **Appel à projets « Favoriser la réussite étudiante » : Plateforme d'enseignement et de communication interprofessionnelle à distance – PESCID**

Le Professeur Pellegrin propose au Docteur Corcuff de présenter le projet PESCID (qui n'est pas son nom définitif), qu'il porte lui-même.

Ce projet émane d'une réflexion collective menée au sein du collège et vise à proposer à tous les étudiants en santé et paramédical et professionnels de santé de Nouvelle-Aquitaine, une plateforme d'enseignement et de communication interprofessionnelle en santé, à distance. La construction de cette plateforme faciliterait notamment la territorialisation de l'enseignement et des stages. Son objet est également de réduire la sensation d'isolement des professionnels installés dans les territoires sous-dense, s'inscrivant ainsi dans le projet de la région Nouvelle-Aquitaine.

Il est soutenu par les conseils des ordres, l'ARS et les partenaires du collège.

Le budget global de ce développement se monte à environ 300 000 €, la demande d'aide à la Région est faite à hauteur de 80 000 €.

Madame Jeanson, représentant la Région Nouvelle-Aquitaine, craint que cette plateforme ne fasse doublon avec une solution déjà existante. Le Docteur Corcuff précise que l'objectif de ce développement est de se positionner en complémentarité avec celle de Poitiers.

- **Calendriers VAE et VAPP 2024**

Le Professeur Pellegrin présente les calendriers VAE et VAPP pour l'année 2024.

Aucune remarque n'est formulée.

***Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux calendriers ainsi présentés.***

- **Demandes de créations, modifications, suspensions et suppressions des Diplômes d'Université (DU et DIU) et capacités**

Le Professeur Pellegrin présente aux conseillers les modifications apportées au diplôme suivant :

DIU PATHOLOGIES DE LA MUQUEUSE ORALE : DU DIAGNOSTIC AU TRAITEMENT (UFR des Sciences Odontologiques).

Collège Sciences de la santé

Elles portent sur la nature des épreuves de validation du DIU.

***Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité à la modification ainsi présentée.***

## FINANCES

---

- **Présentation du budget initial du collège des sciences de la santé 2023**

Le Professeur Pellegrin présente la répartition de la dotation 2023 de l'université au collège et la répartition qui en est faite aux différentes composantes.

Une analyse rapide montre que cette dotation a baissé de plus de 40% depuis 2014 et qu'elle représente cette année moins de 15% du budget du collège, ce qui ne lui permet pas d'assumer ses obligations régaliennes.

***Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité au budget ainsi présenté.***

- **Tarifs formations courtes 2023**

Le Professeur Pellegrin présente les tarifs des formations courtes 2023.

Aucune remarque n'est formulée.

***Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux tarifs ainsi présentés.***

**L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant aucun autre point à évoquer, la séance est levée.**

**Fin de la séance à 16h.**

Fait à Bordeaux le 6 février 2023

Le directeur du collège des sciences de la santé



Professeur Jean-Luc Pellegrin